



## *Parents âgés/enfants adultes des relations complexes...*

*Ma mère âgée de bientôt 99 ans est seule à domicile. Elle refuse le placement en maison de retraite près de chez moi. Je suis dans l'impuissance... Elle voudrait que je la prenne totalement en charge à mon domicile et psychologiquement je ne m'en sens pas capable...*

*Votre mère a le droit de ne pas souhaiter vivre dans un EHPAD. Tout comme vous avez, fondamentalement, le droit de ne pas souhaiter l'accueillir chez vous en permanence et de ne pas vous consacrer totalement à son accompagnement.*

*Vos projets et vos aspirations comptent tout autant que les siens et il n'y a aucune raison que vous les mettiez entre parenthèse pour répondre à ses désirs.*

*Si la situation est délicate, l'enjeu est de trouver un compromis acceptable pour vous et votre mère, permettant de préserver votre relation, votre santé et*

*vosre espace de vie.*

*Il existe en effet plusieurs alternatives à l'EHPAD et au fait qu'elle emménage chez vous. Par exemple, organiser la présence de professionnels à son domicile pour l'accompagner dans les actes de la vie quotidienne. Il est important que vous signifiez à votre mère de quelle manière vous souhaitez et vous pouvez être présente pour elle et quelles sont vos limites.*

*Si l'échange est compliqué, vous pouvez solliciter un tiers extérieur pour vous accompagner vous et votre mère dans la recherche de solutions envisageables pour chacun.*



*Ma mère a un cancer et je l'accueille chez moi pour qu'elle ne soit pas seule, avec son accord. On a toujours été complice mais là quelque chose s'est cassé : elle est agressive et je crois qu'elle ne supporte pas l'idée d'être dépendante de nous pour les gestes simples comme sa toilette. Comment faire pour la calmer ?*

*Accompagner un proche chez soi peut modifier la relation des uns envers les autres. Le rapport à l'autre évolue car tout est bouleversé.*

*c'est une situation difficile et il est normal que l'aidant éprouve des signes de fatigue physique ou émotionnelle. Il faut pouvoir se ressourcer pour continuer à assurer son rôle.*

*Dans ce cas pour apaiser votre mère et vous aider à retrouver une relation plus sereine vous pouvez faire appel à des professionnels qui réaliseront la toilette : infirmière libérale, SSIAD service de soins infirmiers à domicile, HAD hospitalisation à domicile.*

*Votre médecin pourra vous orienter et vous conseiller.*